

AVIRON

TARIFS - Saison 2023 - 2024

CATÉGORIE	Année Naissance	Âges en 2023	Licence FFA (1) + Assurance	Cotisation Club	TOTAL COTISATION	Horaire d'entraînement (Club fermé les lundis)
Aviron Jeunes : J10 à J12 Découverte créneaux spécifiques	2012-2014	10-12 ans	50,50 € (1)	119,50 €	170,00 €	Mercredi et samedi Bateaux : 13h30-15h30 <i>Goûter le mercredi</i> Préparation Physique*** semaine le soir
Aviron Minimes : J13 à J14	2010-2011	12-14 ans	50,50 € (1)	199,50 €	250,00 €	Mercredi et samedi Bateaux : 13h30-15h30 <i>Goûter le mercredi</i> Vendredi : 17h00 – 19h00 Dimanche : 09h30 – 12h00 Préparation Physique*** semaine le soir
Aviron Cadets/Juniors : J15 - J18	2006-2009	15-18 ans	50,50 € (1)	249,50 €	300,00 €	Bateaux : Mercredi & Samedi : 15h30-17h30 Mardi & Jeudi : 17h00 – 19h00 Dimanche : 09h30 – 12h00 Préparation Physique*** semaine le soir
Aviron Etudiant(e)s Sénior - (es)	2005 & avant	19 ans et +	50,50 € (1)	269,50 €	320,00 €	Mardi, mercredi, jeudi, vendredi, Samedi & dimanche Préparation Physique*** semaine le soir
Aviron Sénior(es)			50,50 € (1)	319,50 €	370,00 €	
Aviron Vétéran(es) / Loisirs (renouvellement)			50,50 € (1)	319,50 €	370,00 €	
Aviron Loisirs 1 ^{ère} année		19 ans et +	50,50 € (1)	449,50 €	500,00 €	Samedi : Initiation bateau : 08h30-10h30 Préparation Physique*** semaine le soir

OUVERT A TOUS (licence A) :

Mardi 19h-20h (Préparation Physique Générale) – Mercredi 18h-20h (Ergo) – Jeudi 19h-20h (Préparation Physique Générale).

- Remise pour les membres d'une même famille à appliquer sur tarif mineur/étudiant :
1^{er} = taux plein / 2^{ème} -10% / 3^{ème} -15% / 4^{ème} -20%.
- L'achat d'une tenue aux couleurs du club (combinaison 48 €) est obligatoire pour régater.
- Une participation financière sera demandée pour les différents déplacements.
- La location d'un vestiaire à l'année est de 20 € (cadenas à votre charge).
- La cotisation n'est pas remboursable, sauf cas exceptionnel.

Pièces à fournir pour un dossier complet

1^{er} INSCRIPTION : Tout dossier incomplet sera refusé.

RENOUVELLEMENT : Tout élément du dossier non fourni **avant le 15 octobre** entraînera l'interdiction de monter sur l'eau.

- Dossier d'adhésion complété
- 1 certificat médical pour la pratique de l'aviron en compétition ou l'attestation sport ****
- Règlement de la cotisation
- Coupon **IASport+** (MAIF Assurance) que vous y souscriviez ou non **À COMPLETER OBLIGATOIREMENT**

Et en plus pour une première inscription

- 1 copie du brevet de natation 50 mètres
- 1 photo d'identité (scannée ou copie couleur de photo d'identité)

Et en plus pour les mineurs

- L'autorisation parentale complétée

* (1) Licence Annuelle - Fédération Française d'Aviron

** Conformément à la réglementation (Articles L.231.2 et D.231 du code du sport et règlement médical FFA), les licenciés doivent fournir un certificat médical avec la mention complète "de non-contre-indication à la pratique de l'aviron, y compris en compétition". La production de ce certificat médical est obligatoire tous les 3 ans.

Les années intermédiaires, si la licence est prise sans discontinuité, il est simplement demandé aux licenciés de répondre au questionnaire de santé QS Sport – CERFA N° 15699*01(1) et de fournir au club l'attestation FFA en cas de réponse négative à toutes les questions.